



groupement des professeurs et éducateurs
d'aveugles et d'amblyopes

Rapport d'activité

2023

2023, en quelques mots,

Le gpeaa a organisé ses 59èmes Journées Pédagogiques, à Strasbourg, au sein de l'association Adèle de Glaubitz, mi-octobre 2023. D'ailleurs nous remercions encore Mesdames Rossi, Kipp, Giguët et Jung Hess et leurs équipes pour leur accueil, ainsi que tous les intervenants et les participants

Comme en 2022, nous avons continué le partenariat avec PorteVoix Formations afin de pouvoir bénéficier de la nouvelle certification Qualiopi. Ainsi, afin de respecter les critères de certification, nous avons instauré l'inscription aux journées pédagogiques en ligne. L'expérience de l'année dernière a permis de gagner en efficacité et a facilité l'organisation pour tout un chacun. Et vous avez à nouveau été nombreux à vous inscrire. Encore une fois, malgré la délocalisation en région, les journées restent un moment privilégié lors duquel nous pouvons nous rencontrer, échanger et confirment encore une fois l'importance de ces journées pour la communauté éducative auprès des élèves déficients visuels. D'ailleurs nous essaierons de tenir compte de vos retours afin de pouvoir répondre encore plus à vos attentes.

2024 sera une année spéciale pour le gpeaa puisque notre groupement fêtera ses 60 ans. Ce sera l'occasion de faire un bilan des années passées, mais aussi de se projeter dans l'avenir. Nous espérons pouvoir à nouveau compter sur vous pour le passage à cette nouvelle décennie, pour un événement qui se dérouleront à Paris, pour une année olympique et culturelle !

Olivier Hernout
Président du GPEAA

Sommaire

Ce document réalisé annuellement présente les activités réalisées au cours de l'année passée et les orientations à venir

1. notre histoire	4
2. notre fonctionnement	5
2. 1. Les adhérents (individuels et structure)	5
2. 2. la gestion du GPEAA	6
3. nos activités	7
3. 1. les journées pédagogiques	7
3. 2. les publications.....	9
4. la communication	11
4.1. les participations extérieures.....	11
4. 2. les partenariats	11
4. 3. le site internet.....	11
4. 4. la page facebook	12
4. 5. Les nouvelles du GPEAA	12

1. notre histoire

Le GPEAA, Groupement des Professeurs et Educateurs d'Aveugles et d'Amblyopes, est une section du GIAA, Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes.



En 2020, le GIAA a changé de nom et est devenu apiDV Accompagner Promouvoir Intégrer les Déficients Visuels.

Né en 1953 de l'initiative de plusieurs étudiants non-voyants, malvoyants et voyants, le GIAA s'est attaché dès ses origines à faciliter l'accès aux études supérieures des jeunes aveugles ou malvoyants. Les étudiants devenus à leur tour enseignants ont alors fondé le GPEAA en 1964.

Depuis 1964, le GPEAA reste fidèle à ses engagements auprès des jeunes déficients visuels et garde pour objectif essentiel de fédérer les professionnels de l'éducation et de la pédagogie.

La gestion de notre groupement est organisée depuis sa fondation par un Comité d'Administration avec une représentation des instituts, des établissements et des structures gestionnaires du secteur médico-social et de l'Éducation nationale.

Depuis 1964, les journées pédagogiques ont été proposées en alternance à Paris et en régions et le bulletin pédagogique (devenu revue pédagogique en 2017) a été publié sans arrêt jusqu'à nos jours avec les nécessaires modifications au fil du temps.

Les différentes rencontres organisées ou informelles et les réponses données aux questionnaires de satisfaction lors de nos journées pédagogiques nous confortent dans la nécessité de maintenir ces moments d'échanges de pratiques.

Notre groupement rassemble des professionnels chargés de l'accompagnement des jeunes déficients visuels et aveugles de la naissance à 20 ans. L'évolution des lois sur le handicap, des différentes formations initiales des professionnels, des rapports société et handicap, des technologies spécialisées, mais aussi l'apparition de nouveaux métiers ont entraîné des modifications fondamentales de l'accompagnement des jeunes handicapés visuels.

2. notre fonctionnement

2. 1. Les adhérents (individuels et structure)

Pour maintenir nos actions, la fidélité des adhérents et la régularité du règlement de la cotisation sont importantes.

- Les avantages :

Les adhérents individuels et structures reçoivent les 3 revues pédagogiques en février, mai et novembre, bénéficient d'un tarif préférentiel pour l'inscription aux Journées Pédagogiques. Les adhérents ont la possibilité de participer au vote pour le renouvellement des administrateurs et peuvent proposer leur candidature.

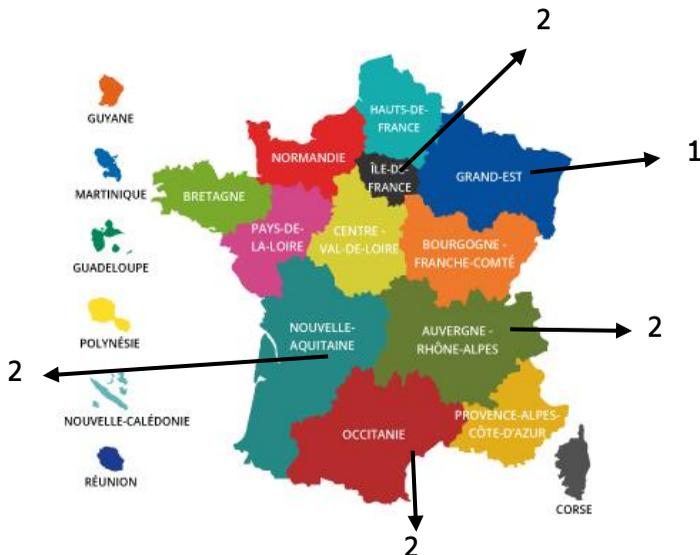
- Les tarifs restent inchangés :

Adhésion individuelle : 30€ (la revue pédagogique est proposée depuis décembre 2020 uniquement au format numérique)

Adhésion structure : 80 €

En 2023, le GPEAA comptait 107 adhérents dont 14 adhérents structures.

2. 2. la gestion du GPEAA



Répartition géographique des administrateurs

Les administrateurs sont des professionnels de la déficience visuelle, en activité ou en retraite et sont tous bénévoles.

Leur représentation géographique permet de diffuser et de recevoir des informations venant de diverses régions.

Actuellement, le GPEAA compte 9 administrateurs, originaires d'un peu partout en France. N'hésitez pas à nous rejoindre pour compléter notre comité.

Le mandat est de 3 ans et un renouvellement partiel est organisé tous les ans.

Les réunions du Comité d'Administration ont lieu 4 fois par an. Ce sont des moments d'échanges sur le fonctionnement du GPEAA, sur sa gestion et son développement, l'organisation des journées pédagogiques et de toutes nos activités auxquelles tous les administrateurs participent.

Ce sont aussi des moments de questions et d'échanges sur nos pratiques spécifiques.

Pendant toute l'année 2023, les réunions du Comité d'Administration se sont déroulées en présentiel dans les bureaux d'apiDV (sur la journée, 6 heures). Entre ces réunions, 5 visioconférences ont été organisées afin de permettre les échanges et l'organisation des journées pédagogiques (d'une durée comprise entre 2 et 4 heures chacune).

Pour évoluer dans nos fonctionnements, apporter de nouveaux points de vue sur notre groupement et son développement, nous comptons sur vous !

3. nos activités

3. 1. les journées pédagogiques

Le GPEAA a signé un partenariat avec PorteVoix Formations afin de bénéficier de la certification Qualiopi



Ce référencement, preuve de notre crédibilité dans le domaine de la formation continue spécialisée, permet aux ESSMS

(Établissement et Services Sociaux et Médicaux Sociaux) de faire financer cette formation par leur OPCO (Opérateur de COmpétences).

Formation continue reconnue, nos journées pédagogiques constituent le moment phare de nos activités et le fil rouge de nos actions annuelles.

Ces journées rassemblent des participants, adhérents au GPEAA ou non, de France métropolitaine et outre-mer et des professionnels européens francophones.

Le nombre des participants augmente régulièrement depuis quelques années.

- Quelques chiffres (participants payants)

2017 : 90 (Marseille)

2018 : 110 (Paris)

2019 : 100 (Nancy)

2020 : 130 (visio)

2021 : 170 (visio)

2022 : 65 (Paris)

2023 : 51 (Strasbourg)

Qui participent aux journées pédagogiques ?

70 % des participants viennent pour la 1^{ère} fois. Leur participation à nos journées pédagogiques est motivée le plus souvent par le thème proposé. Ils recherchent aussi des informations plus générales et souhaitent surtout avoir des échanges avec des professionnels de la déficience visuelle.

Les inscriptions, en plus de la reconnaissance de ces moments d'échanges et de diffusion d'informations, représentent un

apport financier indispensable à notre fonctionnement tout au long de l'année.

3. 2. les publications

Via notre site, toutes les publications sont accessibles directement, depuis votre compte suite à l'adhésion ou suite à la commande et au paiement en ligne.

Nous sommes toujours ouverts aux propositions de thèmes que vous souhaiteriez voir aborder, et d'articles autour de la pédagogie, de l'éducation ou des dispositifs concernant nos pratiques. N'hésitez pas à nous contacter.

Les actes des journées pédagogiques

Les présentations des interventions par les conférenciers lors des congrès ont évolué. Depuis quelques années, l'appui de supports visuels s'est généralisé et diversifié et a pris une place prépondérante et incontournable.

Le document transmis par les intervenants se limite souvent à cette présentation très visuelle qui ne se prête pas à une présentation écrite des actes.

Depuis 2017, le GPEAA présente donc les actes sur notre site. Les participants aux journées reçoivent un mot de passe qui leur permet de les consulter et de les télécharger sur notre site.

Les actes depuis 2003 jusqu'à 2009 inclus sont en libre accès sur notre site pour tous.

Les actes de 2010 à 2022 sont en vente en version numérique.
(Plus d'infos sur notre site : www.gpeaa.fr)

La revue pédagogique

Téléchargeables par nos adhérents 3 fois par an (février, mai et novembre), notre revue pédagogique est proposée en version numérique uniquement depuis janvier 2020. Pour les déficients visuels, la version pdf n'étant pas toujours accessible, une version Word est proposée sur simple demande.

Chaque numéro présente un dossier et des chroniques et pour alimenter les connaissances et l'information de tous par tous, nous attendons vos participations !

Les revues pédagogiques de 2018 et avant sont en libre accès. Les revues plus récentes sont proposées en vente à tous à l'unité.

(Plus d'infos sur notre site : [www. gpeaa.fr](http://www.gpeaa.fr))

Les numéros spéciaux

Ce sont des publications en vente hors abonnement.

Ces numéros présentent des personnalités du monde de la déficience visuelle qui ont marqué l'histoire par leurs écrits ou leurs actions et qui marquent les fonctionnements actuels. Des thèmes et sujets d'actualité de la déficience visuelle sont aussi retenus et traités.

Tous les numéros spéciaux sont présentés sur notre site et vous pouvez les commander en version numérique directement.

(Plus d'infos sur notre site : [www. gpeaa.fr](http://www.gpeaa.fr))

4. la communication

4.1. les participations extérieures

De nombreux congrès ou diverses rencontres spécialisées sont organisées régulièrement par des structures ou associations de la déficience visuelle.

Ces moments d'informations, de mises à niveau de compétences ou de découvertes, d'échanges de pratiques enrichissent le quotidien professionnel et tissent des liens entre les différentes structures ou associations.

Notre groupement participe à ces rencontres et par nos différents moyens de communication contribue à notre rôle de passeurs d'informations (journées de l'ATAF, de l'ariBA, ...).

4. 2. les partenariats

Le GPEAA a des relations privilégiées ou des liens de réciprocité avec de nombreuses instances, des associations, des établissements en France métropolitaine et outre-mer, en Europe. Une convention de partenariat est signée avec l'AFPHV (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour Personnes Handicapées Visuelles), depuis 2016.

En 2023, nous avons concrétisé de nouvelles conventions avec l'ATAF (Association des Transcripteurs - Adaptateurs Francophones), ainsi qu'avec l'ANPEA (Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles).

4. 3. le site internet

Une nouvelle présentation et de nouvelles fonctionnalités de notre site sont proposées depuis l'été 2021.

Il présente toutes les activités de notre groupement et a vocation à évoluer et s'enrichir avec vos remarques, vos informations et vos questions sur notre adresse contact.

www.gpeaa.fr

4. 4. la page facebook

Pour être au plus près des échanges avec tout le public intéressé par nos activités une page facebook vous apporte des informations sous un autre format et une autre relation.

4. 5. Les nouvelles du GPEAA

Diffusée régulièrement depuis janvier 2021 à tous nos contacts, ce message vous tient informés de nos actualités, et de celles de nos partenaires. Vous pouvez vous y inscrire depuis notre site www.gpeaa.fr



groupement des professeurs et éducateurs
d'aveugles et d'amblyopes